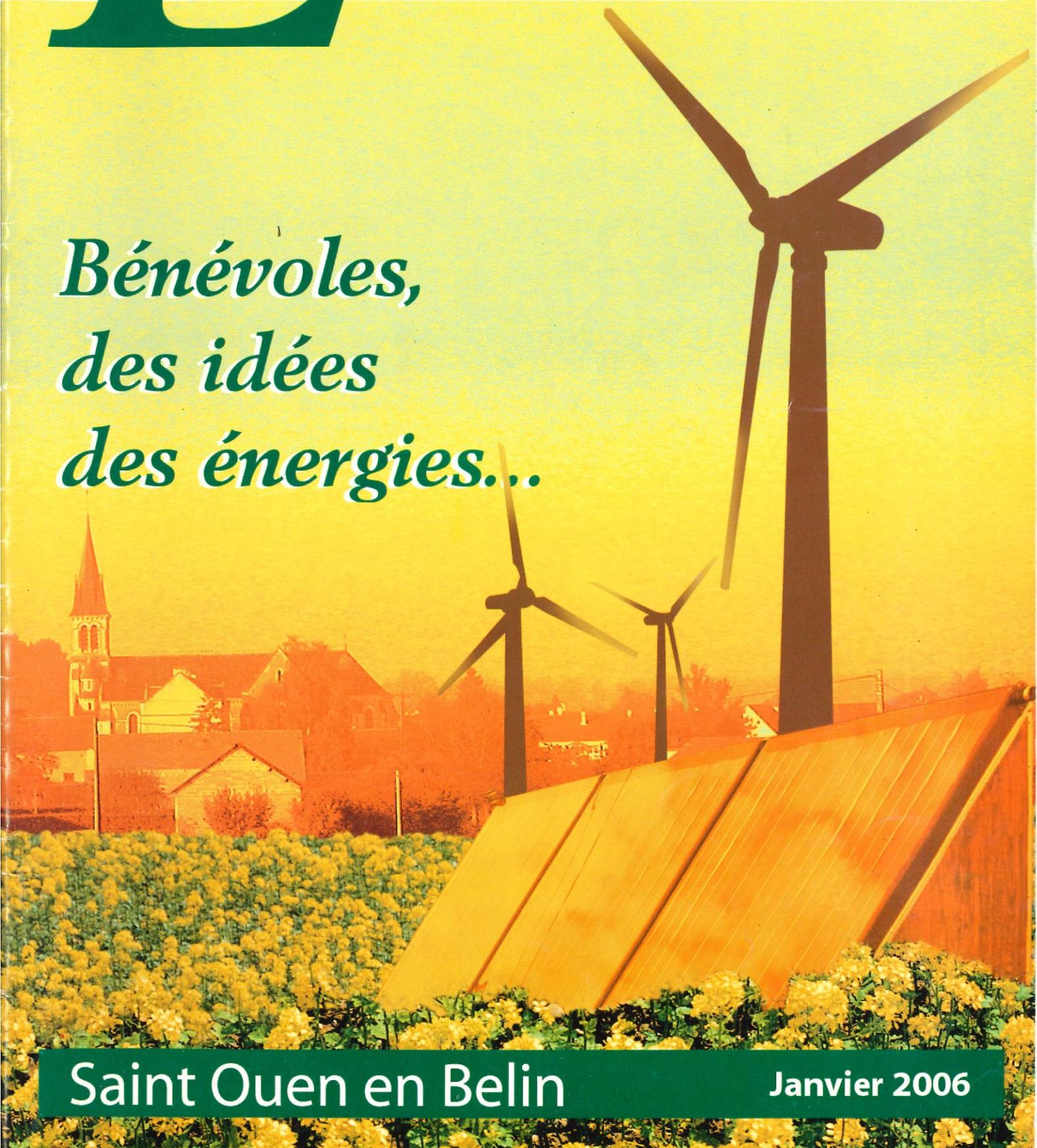


L'Audonien

*Bénévoles,
des idées
des énergies...*



Saint Ouen en Belin

Janvier 2006



Saint-Ouen-en-Belin

Sommaire

Le mot du maire	page 3
État civil	page 4
Travaux communaux 2005.....	page 5
Travaux voirie communale, assainissement, Syndicat intercommunal du Bassin du Rhône	page 6
Fleurissement, environnement	page 7
Comice agricole, CDHAR	page 8
Tarifs 2006 salle audonienne et restaurant scolaire ...	page 9
Calendrier des fêtes.....	page 10
Amicale laïque des parents d'élèves, conseil d'école	page 11
École de musique	page 12
EREF, SIVOM	page 13
Stanca.....	page 14-15
Le Bénévolat	page 16-17
Loup-y-est-tu ?.....	page 18-23
Football, Jeux Intervillages.....	page 24-25
Familles rurales.....	page 26-27-28
Aînés ruraux, repas annuel des Aînés	page 29
Amicale des Chasseurs du Belinois	page 30
AFA.....	page 31

Agence Postale

Tous les matins sauf le vendredi 8 h 30 à 12 h

Permanences

Hôtel Communautaire

1, rue Saint-Anne - 72220 Écommoy

Tél. 02 43 47 02 20

Cram (retraite) : 2^e et 4^e lundi du mois le matin sur rendez-vous au 02 43 14 17 14 et de 13 h 45 à 16 h 30 (2^e étage)

ANPE : tous les 15 jours de 9 h 30 à 12 h
(sur rendez-vous - rez-de-chaussée)

CPAM : tous les mardis de 14 h à 17 h (2^e étage)

MSA : tous les mardis de 14 h à 15 h 30
(rez-de-chaussée)

CLIC : 3^e jeudi du mois de 14 h à 15 h 30 (2^e étage)

Sécurité sociale : 4^e jeudi du mois de 13 h 45 à 17 h 15
(sur rendez-vous - 2^e étage)

CDHAR : 1^{er} jeudi du mois de 15 h 45 à 16 h 45
(2^e étage)

Allô service public : la première réponse à vos questions administratives

Tél. 3939

(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 14 h

Les membres du Conseil municipal et Monsieur le maire souhaitent la bienvenue et leurs vœux de réussite à Monsieur et Madame Hubert, nouveau boulanger dans notre commune.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi à vendredi de 9 h à 12 h et 16 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h



La Gendarmerie nationale recrute :

Toutes les personnes intéressées par les métiers de la gendarmerie âgées de 18 ans à 36 ans d'un niveau BEP à Bac+5 (aucun diplôme exigé) sont invitées à prendre contact avec leur brigade de résidence ou avec le bureau d'information et de recrutement du Mans (02 43 78 55 79).

Des réunions d'information se tiennent :

- les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 15 h à 17 h, caserne Cavaignac 21 boulevard Paixhans au Mans
- le 3^e mercredi de chaque mois de 15 h à 17 h à la salle annexe de la mairie de Sablé-sur-Sarthe

Imprimerie Dronne - Écommoy - Tél. 02 43 42 66 61

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

À l'aube de cette nouvelle année, au nom du Conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2006.

L'année qui vient de s'achever a vu l'ouverture d'une 8^e classe à l'école Claire-Fontaine qui comptait 191 élèves à la rentrée de septembre.

Une salle informatique a été installée et nous avons terminé la rénovation du bâtiment central en remplaçant les portes et les fenêtres.

Tout cela contribue à améliorer la qualité d'accueil des enfants, les conditions de travail des enseignants et du personnel communal chargé de l'entretien.

Par ailleurs comme à l'école, les effectifs de l'USSOB continuent à augmenter, ainsi après avoir réalisé en 2005 l'éclairage du terrain, le raccordement au réseau d'assainissement des sanitaires et la mise en place de jeux extérieurs, nous engagerons au cours de cette année une réflexion sur la restructuration des installations sportives.

En 2006, nous poursuivrons notre action en faveur de la sécurité et de l'amélioration de notre cadre de vie en aménageant la place des Comtes de Belin, en construisant des trottoirs et en étendant l'éclairage public.

Enfin, cette nouvelle année sera marquée par le Comice agricole qui se déroulera les 26 et 27 août prochains.

Dans ce bulletin, M. Rocher, président de l'association « Comice Audonien 2006 » constituée à cette occasion vous présente cette manifestation qui nécessite l'engagement de nombreux bénévoles et qui permet de fédérer toutes les énergies d'un village.

C'est un moment de découverte et de communication qui favorisera la création de liens entre personnes d'horizons différents.

En effet, la vie d'une commune ne se résume pas à un Conseil municipal et à un Maire, un tissu associatif dense est nécessaire pour animer et faire vivre un village.

Bonne et heureuse année

Le Maire,
Olivier Pannier





Saint-Ouen-en-Belin

État civil

Mariages

- Sandy Pannier et Vincent Roux 11 juin
- Mathilde Jouanneau et Freddy Aubert 18 juin
- Vanessa Souchu et Jean-Marc Ragueneau 25 juin
- Magali Fouqueray et Mikael Gru 20 août
- Kathy Gicquel et Willy Jourdain 17 septembre
- Caroline Taugourdeau et Amé Robin 22 octobre

Décès

- Constant Boussard, 77 ans 1^{er} avril 2005
- Gaston Gorget, 77 ans 15 avril 2005
- Marcel Degoulet, 79 ans 16 mai 2005
- Yvonne Pasquier, 99 ans 19 août 2005
- André Petithomme, 56 ans 1^{er} septembre 2005
- Marie Loriot, 89 ans 4 octobre 2005
- Robert Colombin, 78 ans 7 novembre 2005

Naissances (hors commune)

- Tom Cabeau 29 décembre 2004
- Mathis Châble 23 janvier 2005
- Jade Boissé 01 février 2005
- Baptiste Muller 04 mars 2005
- Emma Hérin 11 mars 2005
- Maewenn Chapelain 13 mars 2005
- Yanis Mersant 18 mars 2005
- Louca Evrard 28 mars 2005
- Morgan Lefèuvre 25 avril 2005
- Arthur Gautier 2 mai 2005
- Violette Varnier 3 mai 2005
- Haïlène Trouillard 9 juin 2005
- Quentin Dupuy 9 juin 2005
- Shawn Louis 18 juin 2005
- Ethane Montébran 9 juillet 2005
- Lucie Hoyau 4 août 2005
- Cléo Dassé 11 août 2005
- Cloé Ferrao 22 août 2005
- Tiago Pereira 1^{er} septembre 2005
- Noémie Soares 16 septembre 2005
- Eythan Tuffière 19 septembre 2005
- Maxime Crouvizier 2 octobre 2005
- Clément Meunier 7 octobre 2005
- Corentin Legeay 8 octobre 2005
- Logan Evenisse 31 octobre 2005
- Thomas Lemasson 18 novembre 2005

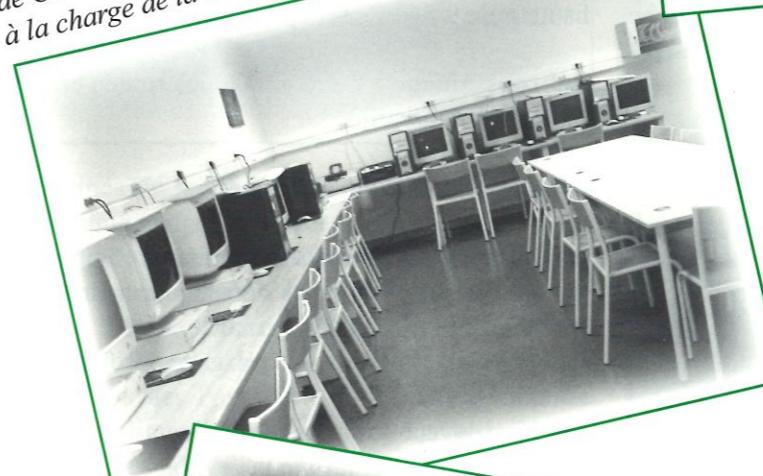


Nous avons accueilli en 2005

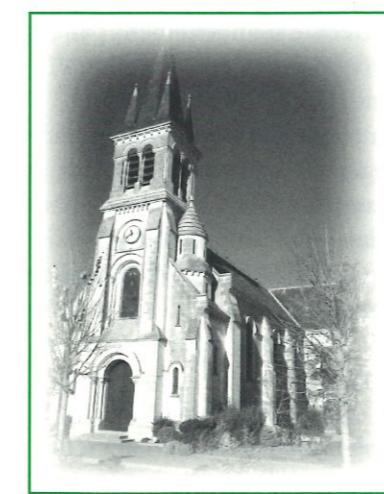
- Betty et Xavier Evenisse – 11, route de l'Aunay
- Magali Giet et Stéphane Laromet – 38, route de l'Aunay
- Freddy Dumond et Myriam Zakari – 6 chemin rural de la Ménardière
- Isabelle et Philippe Pertegaz – La Maussonnière
- Carole et Arnaud Blorville – L'Épine
- Édwise Lenoir et Christophe Benoit – 36, route de l'Aunay
- Sabrina Patron et Vincent Maillard – 9, route de la Guimaudière
- Gwéladys Hubert et Mickaël Legeay – 1D, rue Le Chemin Vert
- Sonia Gohier et Thierry Garreau – L'Épine
- Sophie Goalec et Jean-Damien Lucas – 10, route de la Rouzière
- Catherine Doré – 1, rue de la Forge
- Jean-François Milcent – 9, rue Saint-Mamert
- Gisèle Thomas et Daubignard Christian – La Forêt Douvre
- Sylvie Florin et Dominique Chatillon – Le Ronceray
- M. et Mme Ragot Michel – 2, Place des Comtes de Belin
- Stéphanie et Eric Marie – 7, place des Comtes de Belin
- Nathalie et Jacques Perol – 7, Chemin Rural de la Maussonnière
- Elodie et Mathieu Hubert – 6, rue Saint-Mamert
- Céline Poirier et Sébastien Draye – Les Têtes
- Stéphanie Foucher – 16, route de l'Aunay
- Daniel Corbier – La Grange
- Patricia et David Chasseguet – 4, bis rue Saint-Mamert
- Elvis Riguet – 4, place des Comtes de Belin

Travaux communaux 2005

Installation salle Informatique école :
ordinateurs financés par la Communauté de Communes, installation et mise en réseau à la charge de la commune (4 000 € TTC)



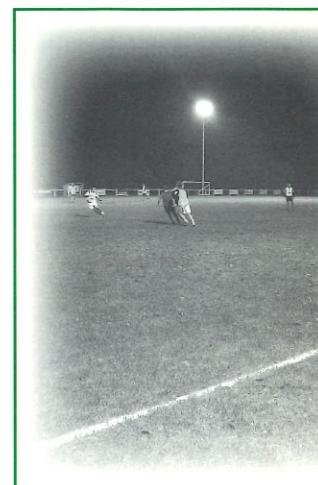
Salle Audonienne :
aménagement des abords (4 700 € TTC)



Église :
mise aux normes électriques (9 700 € TTC)



Terrain de sports :
aménagements de jeux extérieurs (2 425 € TTC) et assainissement des sanitaires (7 124 € TTC)



Éclairage du terrain de foot (27 000 € TTC)



École Claire-Fontaine : remplacement des portes et fenêtres, coût 10 208 € TTC, subvention de 2 987 € du Conseil général.



Saint-Ouen-en-Belin

Travaux de voirie communale

Route de l'Épine : printemps 2005, le curage des fossés a été effectué ainsi que le renforcement de la chaussée. Pour sécuriser le carrefour de cette voie avec la route départementale n°139 bis, nous avons posé des bordures côté Saint-Ouen.

Route de la Valinière : comme prévu, un enduit bicouche a été réalisé. Pour la partie commune avec Saint-Biez-en-Belin, cette dernière participe pour moitié.

Rue Le Chemin Vert : Les trottoirs ont été aménagés pour faciliter le passage des piétons.



Assainissement

Toutes les études ont été réalisées ainsi que le chiffrage des travaux ; actuellement, nous sommes à la phase du montage financier. Ces travaux ne pourront être exécutés qu'après obtention de subventions du Conseil général et de l'Agence de l'Eau, la commune ne pouvant supporter à elle-seule de tels travaux qui sont pourtant nécessaires à la sauvegarde de l'environnement.

Pour information, notre réseau fonctionne pour une partie en gravitaire (pente naturelle) et pour l'autre par stations de relèvement. Ces stations au nombre de 4 (Le Boutreux, La Rouzière, La Fouquellerie et l'Épine) sont équipées de pompes (6 au total).

Rappel :

Pour un bon fonctionnement du réseau, il est demandé de ne pas jeter d'objets divers dans les toilettes.

Route de la Poissonnière : au cours de l'été, le renforcement de la chaussée ainsi que le goudronnage ont été réalisés jusqu'à la route de la Fouquellerie.

Pour 2005, le montant des travaux de voirie s'élèvent à 27 000 €. Le Conseil général accorde une subvention à hauteur de 9 640 €.

Débroussaillage : Cette année, les routes et les chemins ont été débroussaillés.

Rappel :

Parcelle bordant une voie communale : Pour effectuer un bavage ou pour planter ou remplacer une clôture, une demande doit être faite à la mairie.

Les haies sont à entretenir (élagage, etc.) par les propriétaires.

Les fossés communaux ne doivent être ni traités ni bâchés.

*Le Maire-Adjoint, Chargé de la Voirie,
Alain Pousse*

Syndicat intercommunal du Bassin du Rhône

En 2005, le syndicat a procédé à environ 55 km de débroussaillage. 25 km ont été débroussaillés mécaniquement par l'entreprise Hamet, 5 km manuellement par Études et Chantiers (chantier d'insertion) et 25 km par les agents du Syndicat. Concernant la commune de Saint-Ouen-en-Belin, les ruisseaux de Claire-Fontaine (2 000 m) et le fossé de chasse de Iebour (1 193 m) ont été débroussaillés. Sur les 3 193 m, seulement 300 m ont été réalisés mécaniquement, le reste, dans les bois ou très difficile d'accès pour le matériel, a été effectué manuellement par les agents du Syndicat.



La campagne de dératisation à l'aide de pièges est commencée depuis le 1^{er} novembre 2005. Nous demandons donc aux propriétaires de laisser entrer l'agent du SIBR chargé de cette mission.

*Le Maire-Adjoint,
Chargé de l'Environnement,
André Rocher*

*Le Maire-Adjoint,
Alain Pousse*

Classement communal Fleurissement 2005.
**Maisons avec jardin visible de la rue –
Balcons ou Terrasses (44 maisons notées).**

1. M & Mme André Rouillard – 7, rue de la Forge
2. M & Mme Roger Chable – 3, place d'Averton
2. M & Mme Maurice Samson – 1, place d'Averton
4. M & Mme René Frey – 2, rue de la Chapellerie
5. M & Mme Daniel Bizot – 13, route de la Poissonnière
6. M & Mme Jacques Frogé – 6, route de la Rouzière
6. M & Mme Kléber Cahoreau – 25, rue Saint-Mamert
8. M & Mme Bernard Carpentier – 10, route des Trois-Maillets
9. M & Mme Sylvère Boulard – 5, place d'Averton
10. M & Mme Yves Boulard – 12, route des Trois-Maillets.



Campagne. 28 maisons notées.

1. M & Mme Jean-Marie Hesnault – 8, route de la Tuffière
2. M & Mme Bernard Vaupré – La Fuie
2. M & Mme René Pousse – Les Lauriers
4. M Philippe Brière – La Bretonnière
4. M & Mme Thierry Gondard – La Ménardière
6. Mme Monique Gorget – Les Rosiers
7. M & Mme Pascal Penard – Mon Y Clos
8. M & Mme Patrice Bone – Le Grand Reuchon
9. M & Mme Alain Langlais – L'Orgerie
9. M & Mme Maxime Bouchereau – 25, route de Château l'Hermitage.

Fleurissement



2005 est terminé. Un premier bilan pour le fleurissement de notre commune malgré la sécheresse, le décor floral est très satisfaisant. Nos travaux ont été réalisés. Pour 2006, quelques compléments sont à l'étude avec les membres de la Commission. Le 5 novembre dernier a eu lieu à Trélazé (49) la remise des prix du Concours Régional Villes et Villages Fleuris des Pays de la Loire. Classement de Saint-Ouen-en-Belin : confirmation 1 fleur avec quelques suggestions pour les nouvelles pratiques liées au développement durable (document à disposition en mairie).

Rappel : Notre mairie a obtenu le 9^e prix départemental en 2004. Merci à vous tous pour vos réalisations classiques et créatives. Merci à nos bénévoles toujours présents et aux employés communaux. N'oublions pas le jury composé de personnes de Laigné-en-Belin, Requeil et Yvré-le-Pôlin pour ce travail toujours délicat.

Le Maire-Adjoint, André Rocher

Maisons ou seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris (4 maisons notées).

1. M & Mme Michel Bonnin – 13, rue Saint Mamert
2. M & Mme Daniel Fontaine – 3, place des Comtes de Belin.

Environnement

Quelques chiffres sur le rapport 2004 des ordures ménagères (OM) :

Pour la Communauté de communes :

- Population : 20 732 habitants
- Tonnage OM : 3 318,01 Tonnes
- Kg / Habitants : 162,9



Pour notre commune :

- Population : 1 239 habitants
- Tonnage OM : 193,6 Tonnes
- Kg / Habitants : 156,3 (5^e position sur l'ensemble des communes de la Communauté : pour information, 144 kg/hab pour la première et 181 kg/hab pour la neuvième).

Concernant le Point apport volontaire (PAV) :

Augmentation des dépôts de 77 kgs / habitants en 2003 à 79 kg / habitants en 2004. Malgré un meilleur tri, nos sacs poubelles restent lourds !!!

En 2005, la mise en place de composteurs devrait contribuer à alléger nos sacs. Merci à tous pour les efforts de tri.

Rappel :

Le PAV n'est pas un dépôt d'ordures. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets 2004 peut être consulté en Mairie. Il est rappelé que les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés le mercredi matin avant 10 h. Pour l'année 2006, la distribution des sacs aura lieu **les samedis 14 et 21 janvier** de 9 h 30 à 12 h.

*Le Maire-Adjoint
Chargé de l'Environnement,
André Rocher*



Saint-Ouen-en-Belin

Comice agricole

En 2006, notre commune organise le comice du Canton d'Écommoy. La préparation sera l'occasion de rassembler jeunes et anciens et ce rassemblement a déjà commencé avec plus de 110 personnes à la première réunion. C'est ainsi que l'association « Comice agricole 2006 » (CA 2006) a été créée avec plus de 50 membres, ce qui prouve que le bénévolat existe encore de nos jours. Merci et bravo.

Tous les autres bénévoles qui viendront grossir nos rangs dans les prochains mois seront les bienvenus pour les nombreuses tâches à venir.

Dates à retenir :

- 29 avril à Écommoy : repas dansant
- Comice : 26 et 27 août.



CDHAR (Comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural)

Les aides à l'habitat



• Les aides financières :

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ou un logement destiné à la location : vous pouvez peut être bénéficier d'une aide financière (subvention ou prêts sociaux).



• L'aide au relogement des locataires :

Vous êtes éligible au Fonds Solidarité Logement, vous avez des difficultés à trouver un logement qui réponde à vos besoins : une personne peut, sous certaines conditions, vous aider dans votre recherche.

Pour vous informer

• Une permanence :

Communauté de communes d'Écommoy,
1^{er} jeudi du mois de 15 h 45 à 17 h

• Un contact par courrier ou téléphone :

CDHAR
47, rue Paul-Ligneul
72043 Le MANS Cedex

Pour les aides financières :

Tél. 02 43 43 33 86
Tél. 02 43 43 33 89
Tél. 02 43 43 33 97

Pour les aides au relogement :

Tél. 02 43 43 33 02

TARIFS 2006 SALLE AUDONIENNE ET RESTAURANT SCOLAIRE

L'AUDONIENNE	Résidents de Saint-Ouen	Extérieurs à la commune	Associations locales	Associations cantonales	Pour usage commercial	Pour usage professionnel
--------------	-------------------------	-------------------------	----------------------	-------------------------	-----------------------	--------------------------

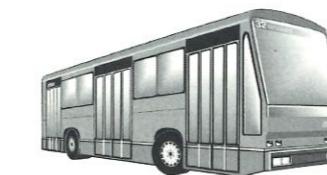
Capacité 230 Places

Salle et Vestiaire	150 €	245 €	75 €	150 €	245 €	395 €
Journée supplémentaire	75 €	125 €	39 €	75 €	125 €	
Salle pour vin d'honneur	57 €	94 €	-	57 €	94 €	-
Cuisine	62 €	104 €	62 €	62 €	104 €	104 €
Couvert (par personne)	0.68 €	1.07 €	-	-	1.07 €	1.07 €
Chaise + table (par personne)	-	-	-	-	1.68 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0.87 €	
Caution	500 €	800 €			800 €	800 €

Restaurant Scolaire (50 places)	Résidents de Saint-Ouen	Extérieurs à la commune	Associations locales	Associations cantonales	Pour usage commercial	Pour usage professionnel
Salle et vestiaire	99 €	Non	52 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	50 €	Non	27 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	54 €	Non	-	Non	Non	Non

Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible

Cuisine	43 €	Non	43 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0.68 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200 €	-		-	-	-



Transports urbains de la Sarthe

Renseignements et point de vente :

Autogare des TIS

20, av. du Général-Leclerc
Le Mans
Tél. 02 43 39 97 30



Site internet : www.lestis72.com

Des fiches horaires sont disponibles en mairie.



Saint-Ouen-en-Belin

Calendrier des fêtes 2006



JANVIER			
7	Janvier	Les Vœux du Maire et Remise prix fleurissement	
24	Janvier	Cinéma	Familles Rurales
28	Janvier	Théâtre	Familles Rurales
29	Janvier	Galette des sports	USSOB
FEVRIER			
4	Février	Choucroute	USSOB
11	Février	Soirée crêpes	Amicale de l'école
17	Février	Cinéma	Cinéma
MARS			
4	Mars	Loto	AFA
10 & 11	Mars	Bourse puériculture	Familles Rurales
12	Mars	Thé dansant	Aînés ruraux
17	Mars	Cinéma	Familles Rurales
AVRIL			
1	Avril	Soirée dansante	Amicale de l'école
21	Avril	Cinéma	Familles Rurales
23	Avril	Loto	Aînés Ruraux
29	Avril	Bal comice Écommoy	Comice Audonien 2006
MAI			
8	Mai	Tournoi de Foot	USSOB
13	Mai	Couscous	BUC
19	Mai	Cinéma	Familles Rurales
21	Mai	Repas	CCAS

JUIN			
10	Juin	Challenge Belinois	
16	Juin	Spectacle danse	Familles Rurales
17	Juin	Fêtes des écoles	Amicale de l'école
24 & 25	Juin	Concours attelage	AFA
JUILLET			
2	Juillet	Jeux Intervillages	Communauté de communes
14	Juillet	Bric à Brac	AFA
AOUT			
31 j. & 25	Août	CLSH	Familles Rurales
26 & 27	Août	Comice	Comice Audonien 2006
SEPTEMBRE			
3	Septembre	Randonnée pédestre	Associations
22	Septembre	Cinéma	Familles Rurales
29 & 30	Septembre	Bourse puériculture	Familles Rurales
OCTOBRE			
7	Octobre	Repas des Aînés	Adhérents
14	Octobre	Loto	Amicale de l'école
21	Octobre	Repas dansant	AFA
27	Octobre	Cinéma	Familles Rurales
NOVEMBRE			
18	Novembre	Soirée Couscous	Amicale des Chasseurs
24	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
DECEMBRE			
1	Décembre	Téléthon - Marche	Commune
9	Décembre	Spectacle de Noël	Amicale de l'école
15	Décembre	Cinéma	Familles Rurales



Amicale laïque Saint-Ouen

Le vendredi 7 octobre 2005, Mme Évelyne Bultea, présidente de l'association, a passé le relais à M. Yoann Cailliau.

Nous la remercions pour son travail et son dévouement au sein de l'Amicale depuis toutes ces années.

Comme chaque année, c'est dans la joie et le bonne humeur que l'Amicale propose diverses soirées et manifestations qui permettent de financer en partie ou en totalité les sorties pédagogiques, les spectacles, les livres et les visites diverses.

Cependant, l'association manque de bénévoles. En effet, pour cette année 2005-2006, nous ne sommes que 11 adhérents (dont 2 nouveaux parents) pour organiser les différentes manifestations. Nous sommes toujours prêts à

accueillir à tous moments plus de bénévoles au sein de l'amicale.

La mobilisation des parents peut encore s'améliorer vu le nombre croissant des familles.

Pensez que l'amicale a toujours besoin de fonds pour financer les sorties pédagogiques, les spectacles...

Pour cette année, le bureau se compose ainsi :

- **Président** : Y. Cailliau
- **Vice-président** : L. Petrop
- **Trésorière** : F. Tranchard
- **Secrétaire** : K. Orgeval
- **Renseignements** : Y. Cailliau, tél. 02 43 87 56 25

Le conseil d'école

Chers parents et enfants de l'école Claire-Fontaine,

A l'occasion de cette nouvelle année, les membres du Conseil d'école vous adressent leurs meilleurs vœux, une excellente santé ainsi qu'une année pleine de joie et de réussite.

Notre école compte aujourd'hui 192 élèves, soit 27 élèves de plus que l'année précédente. Nous sommes ravis de l'ouverture d'une huitième classe en septembre permettant ainsi, aux enfants et aux enseignants, de travailler dans de meilleures conditions.

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le samedi 15 octobre 2005 ; le taux de participation demeure assez faible puisque l'on a enregistré 56 suffrages exprimés sur la totalité des parents votants. 15 parents indépendants ont été élus délégués titulaires ou suppléants sur 16 sièges disponibles. Nous avons décidé cette année de mettre en place un système de « parents-référents » par classe. Celui-ci vous permet de nous aborder plus facilement (matin midi ou soir) pour nous poser des questions ou nous faire part de vos suggestions sur des sujets aussi variés que l'hygiène, le langage dans la cour, les sorties scolaires, la sécurité... Vous pouvez également envoyer un message à l'adresse suivante : parentselevesstouen@voila.fr

Les parents référents sont :

- Classe de S. Evrard** : Mmes Perol et Pereira
- Classe de M. Bourdais** : Mme Landais et M. Radigué
- Classe d'E. Frétigné** : Mme Jourdain
- Classe d'O. Morin** : Mmes Saget-Baudin et Lalande
- Classe de N. Charpentier** : Mme Cadix
- Classe d'E. Bailly** : Mme Chevallier
- Classe de M. Simon** : Mmes Vaupré, Coulon et Lannaud
- Classe de M. Beuvier** : Mmes Marie, Hureau et M. Hatton

Nous siégeons aux réunions des conseils d'école qui ont lieu 3 fois au cours de l'année scolaire, en présence des enseignants, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale, de M. le maire et de l'adjoint délégué aux affaires scolaires.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 10 avril 2006.

Nous serions très heureux de voir lors des prochaines élections en octobre 2006 une hausse significative du nombre de votants, car le bien-être et la réussite de nos enfants sont une priorité.

Enfin, nous remercions la municipalité pour les gros efforts faits pour l'école à l'occasion de la rentrée 2005 avec notamment des menuiseries extérieures de l'ancien bâtiment, la mise en réseau de la salle informatique, l'ouverture de la 8^e classe, etc.



École de musique Orée de Bercé-Belinois



Pour faire suite au recrutement d'un directeur pour l'école de musique, Véronique Lethorey a été nommée au cours de l'été et a effectué sa première rentrée, dans le Belinois, au mois de septembre dernier.

L'équipe pédagogique est la même que l'an dernier, avec quelques modifications.

En effet, notre Dumiste Emèle Papin (qui intervient dans les écoles de la communauté de communes) double son volume horaire pour répondre au plus grand nombre de demandes des enseignants qui apprécient son travail. Emèle reprendra son activité à temps complet dans les écoles ainsi que les cours d'éveil musical sur l'école de musique dès la fin de son congé maternité début mars, puisqu'elle a donné naissance à une petite fille.

D'autre part, une classe de chant vient d'être créée à l'école de musique. Les cours débuteront en janvier 2006. Ulrika Lair, actuellement chef de chœur de la chorale adulte de l'école de musique, artiste et pédagogue au curriculum vitae impressionnant, se verra confier cette classe pour enseigner la technique vocale à 12 élèves.

L'équipe pédagogique compte donc toujours 19 professeurs.

L'enseignement est plus que jamais axé sur les pratiques collectives pour que chaque élève puisse progresser individuellement tout en prenant plaisir à jouer avec les autres. À ce sujet, une « chorale ados » a été créée en septembre 2005 pour répondre aux attentes des élèves et permettre d'aborder un répertoire différent de celui des chorales enfants.

L'école de musique propose un grand choix d'ateliers pour lesquels il est toujours possible de s'inscrire (pour un élève de l'école, la pratique collective n'entraîne pas de surcoût, pour une personne extérieure, la chorale adulte est facturée 32 € par trimestre et les autres ateliers, 22 € par trimestre).



- **Chorale enfants à Écommoy,**
le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30
- **à Laigné,**
le vendredi de 17 h 15 à 18 h 15
- **Chorale ados (à partir du collège), à Laigné,**
le vendredi de 18 h 15 à 19 h 45
- **Chorale adultes à Laigné,**
le jeudi de 20 h à 22 h
- **Orchestre à cordes (1^{er} cycle), à Écommoy,**
le mercredi de 13 h à 14 h 30
- **Orchestre à cordes (2^e cycle), à Laigné,**
le jeudi de 18 h 30 à 20 h
- **Orchestre à vents, à Laigné,**
le samedi de 14 h à 15 h 30
- **Orchestre de guitares (1^{er} cycle), à Laigné,**
le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- **Orchestre de guitares (2^e cycle), à Laigné,**
le mercredi de 18 h à 19 h
- **Musique de chambre, à Laigné,**
le mercredi de 19 h à 20 h
- **Ensemble de percussions, à Laigné,**
le samedi de 12 h 45 à 13 h 45
- **Ateliers jazz à Laigné,**
le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
le samedi de 10 h 45 à 11 h 45

D'autre part, un conseil d'établissement sera mis en place dans les plus brefs délais, afin (entre autre) de constituer un règlement intérieur, qui permettra de donner un cadre au fonctionnement de l'école. Cela permettra plus de transparence dans l'organisation des études.

*La directrice,
Véronique Lethorey*

Les manifestations proposées par l'école de musique :

Mois	Date	Heure	SUJET	lieu
Janvier 2006	Samedi 28 janvier	18 h 30	Audition Multi-Classes	Saint Biez en Belin, Salle de Motricité de l'école
Février 2006	Dimanche 5 février	Horaire à confirmer	Rencontre de Chant Choral UDEMM 72 Chorales enfants, ados, et adultes	Moncé en Belin, Le Val'Rhone
Mars 2006	Samedi 25 mars	18 h 30	Audition Multi-Classes	Teloché, Mille Clubs
Avril 2006	Samedi 1 ^{er} avril	18 h 30	Audition Multi-Classes	Guécelard, Salle des Fêtes
	Jeudi 20 avril	18 h 30	Audition de Percussions (élèves de Fabien Gitteau)	Ecommoy, Salle Fauré (Ecole de musique)
Mai 2006	Mardi 16 mai (en cours d'élaboration)	20 h 30	Soirée Théâtre en collaboration avec le Val'Rhone	Moncé-en-Belin, Le Val'Rhone
	Samedi 20 mai	20 h 30	Audition des Classes de Formation Musicale (Céline Bidault et Katia Boyer)	Moncé-en-Belin, Le Val'Rhone
Juin 2006	Lundi 19 au Samedi 24 juin		Semaine « Portes Ouvertes »	Ecole de Musique de Laigné en Belin et Ecommoy
	Vendredi 23 juin (en cours d'élaboration)	Horaire à confirmer	Concert de l'ensemble « Musica Nova » en partenariat avec le collège d'Ecommoy	Ecommoy, Eglise
	Vendredi 30 juin	Horaire à confirmer	Audition de Fin d'Année	Ecommoy, Salle Polyvalente



Espace rural emploi formation

EREF

Hôtel Communautaire, 1 rue Sainte-Anne
72220 Écommoy
Tél. 02 43 42 68 76 / Fax 02 43 42 65 49
E-mail : erefecommoy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15

• L'Espace Rural Emploi Formation vous propose au travers de son centre de ressources :

- les offres d'emploi actualisées quotidiennement
- l'offre locale de formation formalisée par des outils d'information (banques de données, documents périodiques d'information sur l'offre de formation...)
- ordinateur en libre accès pour accéder aux serveurs emplois formations
- une aide à la recherche d'emploi
- une documentation généraliste
- des revues spécialisées et la presse quotidienne

• Activités de l'Espace Rural Emploi Formation :

Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi ou de formation, mais aussi pour des problèmes de logement, santé, justice... Mme Lepinay vous reçoit et vous informe en entretien individuel.

Pour les adultes de plus de 25 ans qui souhaitent être guidés dans leur recherche d'emploi et/ou de formation,

Mme Pons conseillère au sein de l'EREF vous reçoit sur rendez-vous en entretien individuel.

Ateliers :

Pour rédiger un CV, écrire une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche, cibler une entreprise, un **Atelier de Recherche d'Emploi** est organisé à l'EREF tous les jeudis après-midi.

Votre projet professionnel est déjà défini, vous avez envie de vous diriger vers une recherche d'emploi active, besoin d'échanger et bénéficier d'une dynamique de groupe, besoin de renseignements personnalisés, rejoignez **l'Atelier Dynamique Emploi** le lundi toute la journée et le jeudi matin (sur inscription).

Permanences :

Permanence de l'ANPE (sur RDV)
un mardi matin sur deux
de 9 h 30 à 12 h

pour un entretien individuel

Permanence de l'agence intérimaire SYNERGIE
tous les mardis matins
de 9 h à 11 h



Sivom Sud-Ouest Bélinois

Au seuil de cette nouvelle année les membres du Sivom et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2006.

Les effectifs continuent leur progression et comme l'an dernier le repas de Noël a été organisé dans les deux communes respectives. Mais cela n'altère pas la bonne humeur des enfants qui apprécient ce repas de fête. Ce moment de détente nécessite beaucoup de travail de la part de l'ensemble du personnel (plus de 300 repas à préparer) qui ne pourrait se faire sans le concours de nombreux bénévoles. Un grand merci à tous.

Le Président, Olivier Panier

Les tarifs des repas à compter du 1^{er} janvier 2006 :

- **Repas enfant :** 2,69 € **Tarif réduit :** 2,48 €
- **Repas adulte :** 4,24 €





Stanca

Le quotidien en Roumanie

• Avril 2005

- Forte hausse des ventes de voitures
- Beaucoup se débarrassent de leurs vieilles voitures
- inflation en baisse
- Amendes aux commerçants qui n'affichent pas les prix dans la nouvelle monnaie (zéro en moins)
- Le Président précise que la politique ne doit pas intervenir dans le judiciaire.

• Mai 2005

- Médailles d'or au salon des inventions à Genève
- Les journalistes libérés, de retour à la maison
- Les coutumes pascales font toujours recettes
- Pâques orthodoxe, le 1^{er} mai
- L'Autriche, 1^{er} investisseur dans le pays (3 500 sociétés implantées, création de 100 000 emplois), la valeur des produits exportés en Autriche va dépasser 500 millions d'euros
- Salaire minimum brut à 300 € contre 270 précédemment
- Les entreprises sont encouragées à devenir performantes
- Restauration importante à Bucarest
- Célébration Jules Verne, auteur très connu et enseigné dès le primaire. L'itinéraire Jules Verne a été référencé en tant qu'itinéraire culturel européen (1 panneau dans les villes concernées).

• Juin 2005

- Essence de plus en plus chère
- Réforme de la justice
- rétrocession des biens nationalisés sous le régime communiste, restitution en nature, sinon une compensation juste.

• Août 2005

- Le service militaire ne sera plus obligatoire
- Implantation de bus américaines
- Les ports ont célébré le 145^e anniversaire de la création des forces navales à Constanta
- Depuis 1902, la journée de la marine est célébrée le jour de la fête de la vierge Marie

• Septembre 2005

- Installé en plein centre de Bucarest, le monument de la révolution de 1989
- Découverte archéologique à Rosia Montana
- Octobre 2005**
- Augmentation de 56,9 % des ventes automobiles
- Hausse du carburant

STANCA
Amitié
franco-roumaine

L'enseignement et les jeunes

• Mai 2005

- 97% des jeunes utilisent un ordinateur
- 96% Internet
- 70% la messagerie électronique
- 30% parlent couramment 2 langues étrangères : 71% l'anglais, 30% le français
- Les jeunes considèrent un bon emploi : 84% bien rémunéré
- 35% sécuritaire
- 17% respectable
- Le gouvernement offre des bourses d'études à l'étranger
- Selon un sondage échantillon de 1 000 personnes, de 15 à 35 ans :
- 35% grande confiance des Jeunes dans l'église
- 57% dans les médias
- 8% dans les partis politiques
- Les jeunes regardent beaucoup la télé ; cela est vrai pour toute la population
- Hausse des salaires des enseignants de 13,5% dès octobre
- Salaire d'un professeur débutant en fonction de ses études 470 à 540 lei (soit 129 à 148 €) ; après 14 à 18 ans de carrière, un professeur touche 830 lei (227 €)
- La Roumanie est championne de l'illétrisme

• Juillet 2005

- Réussite au BAC 84,7%, niveau semblable à l'année passée
- nombre de candidat : 134 401

• Septembre 2005

- Les étudiants issus du milieu rural, s'ils reviennent vers la campagne, ils reçoivent une bourse de 350 lei ; dans le cas contraire, ils devront rembourser l'État (pression de l'État pour un retour vers les campagnes)

• Octobre 2005

- Les enseignants réclament plus de professeurs et un salaire minimum de 250 € pour 2006
- Des tickets restaurants
- Des subventions pour livres et vêtements, 450 € par an
- Le ministère propose une augmentation de 13,5%

• Novembre 2005

- Personnel enseignant en grève (10 000 professeurs ont manifesté à Bucarest)
- Les syndicats exigent des majorations salariales non justifiées qui ne peuvent être accordées, étant donné que l'inflation a beaucoup diminué
- Des fonds seront attribués à financer des projets d'investissements et non à satisfaire les revendications salariales (réponse du gouvernement)
- La Roumanie, 1^{re} aux concours internationaux scientifiques



Le milieu naturel

• Août 2005

- Les jeunes s'impliquent dans la protection du Danube
- Le vautour disparu en 1929 retrouvé dans les Carpates (les monts de Vrancea)
- Un exemplaire a été retrouvé par des employés d'un parc destiné à la sylviculture
- Après recherche, l'association « Rara Avis » a certifié l'information, selon les spécialistes, le vautour à barbe aperçu est un animal jeune
- Des ornithologues français et hongrois ont manifesté leur souhait de se rendre dans la région pour observer l'oiseau il est question d'une espèce géante de plus d'un mètre de haut et de 3 mètres d'envergure
- L'oiseau pourrait vivre 50 ans et survivre sans nourriture pendant des jours entiers
- Il se nourrit à 90% d'os prélevés sur les squelettes d'animaux.

Les inondations

• Mai/juillet/août 2005

- Les inondations catastrophiques du pays pourraient ralentir le rythme de croissance économique
- Les départements les plus affectés : Constanta, Ilfa, Arges, Buzaü, Pramova, Krancea, Valeea, Culuras, Dambouita, Dolj, Gorj, Mehédinti, Olt et la capitale
- A Constanta, il est tombé plus de 220 l au m², à Bucarest plus de 180 l au m², alors que la moyenne est de 40 l au m²



- 23 victimes dont le plus grand nombre dans la région de Vrancea

- 500 localités touchées
- 14 000 maisons inondées (386 complètement détruites, 1 000 endommagées)
- 78 écoles détruites
- 14 000 personnes évacuées
- 88 000 hectares de terrain agricole ravagés
- 76 km de routes nationales, 385 kms de routes départementales et 800 km de routes communales également détruites, 425 ponts, 800 pontons
- 230 localités sans électricité
- 10 voies ferroviaires ont été bloquées

• Septembre 2005

- Le gouvernement a alloué 255 millions de lei pour l'achat uniquement des matériaux nécessaires à la reconstruction.

La santé

• Janvier 2005

- Mise en place de la carte santé
- La Roumanie se trouve parmi les premiers pays du monde pour la mortalité :
 - 1) par accidents cardio-vasculaires
 - 2) les accidents de la route
 - 3) cancer, maladies infectieuses et coronariennes
- La Roumanie et la Russie ont le taux le plus élevé de mortalité cardio-vasculaire chez les hommes de 45 à 74 ans
- 2 Roumains sur 3 décèdent d'accidents cérébraux ou coronariens (mortalité en hausse)

• Septembre 2005

- Obligation aux médecins de prescrire des médicaments génériques (gratuits)
- Le patient peut choisir un médicament de la dernière génération (il devra payer la différence).

Union européenne

• Avril 2005 : - 90% de la population est pour leur intégration à l'union européenne

- 10% contre
- Ceux qui pensent que la vie sera meilleure 43%
- que la situation sera la même 26%
- que la vie sera plus difficile 16%
- ils craignent : les fermetures d'entreprises ; que leur pays devienne un marché pour les autres ; l'augmentation des impôts et du chômage ; 4% craignent que les intérêts d'autres états bloquent leur intégration
- signature du traité d'adhésion à l'Union européenne ; le président a déclaré que ce traité est l'acte le plus important depuis la II^e guerre mondiale, après 45 ans de communism, 15 années de transition
- Enfin, la Roumanie signe l'acte pour lequel elle retrouve sa dignité de pays européen
- À partir de 2007, les médecins roumains pourront exercer leur profession dans l'Union
- Mise en place d'un programme de réhabilitation des hôpitaux psychiatriques

• Août 2005 : - Nouveau code du travail

- Indemnité de chômage en 2004, 420 familles
- La Roumanie accueille des réfugiés ouzbeks
- Intégration des minorités « le problème hongrois » 6,6% résolu du point de vue politique, restent les Roms 2,5%

• Septembre 2005 : - 4 roumains sur 10 inquiets sur l'intégration de leur pays à l'UE

- Principales craintes : augmentation des prix, le chômage, la destruction de l'agriculture, l'économie nationale, les premiers parlementaires européens roumains, 35 députés et sénateurs à Bruxelles en tant qu'observateurs

• Août 2005 : - Projets législatifs pour l'intégration à l'Europe

- Le pays occupe la 8^e place dans le monde pour le rythme des réformes
- Les étrangers pourront acheter des terrains
- L'euro remplacera-t-il le lei dans la prochaine décennie (2012-2014) selon les dernières études.

AMICALE INTERCOMMUNALE DES CHASSEURS DU BELINOIS

On se fait beau pour la sortie du week-end.



A nous le grand air !



Ouais gars Henri, mais maintenant faut travailler, pas vrai Lucette.



Ah ! ça c'est ben vrai ça !

Bon ! un dernier coup d'torchon, et ça s'ra tout ben propre.

Eh les retraités et pré-retraité ! Venez nous rejoindre, on s'amuse ben ! et l'boulot y est vite fait quand on est nombreux !!!...



AMICALE LAÏQUE
ECOLE CLAIRE FONTAINE ST OUEN EN BELIN

Notre association se porte bien mais manque de membres

Installation des tables et chaises lors du loto par les membres de l'amicale laïque et parents d'élèves.



AFA

Si vous croyez que c'est évident de faire un plan de table !!!

C'est bien plus agréable de préparer l'apéro !

Le sport passe aussi par le dialogue et l'écoute

La préparation des entraînements est un atout majeur pour les rencontres entre clubs.



Une bonne écoute et discipline dans le sport collectif.

La volonté ne donne pas toujours l'efficacité.

Bénévoles, partageons nos passions.



Ah enfin, 4 semaines de Centre Aéré le mois d'août :



Chouette des sorties à la piscine !



Les bénévoles en pleine action.

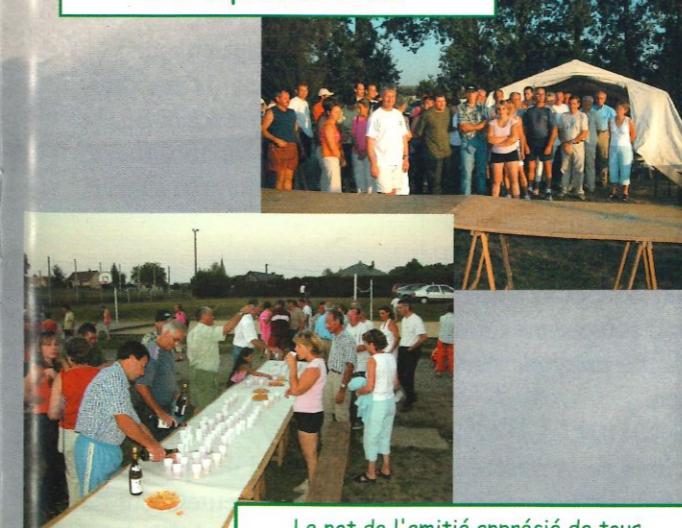


Quel film ce mois-ci ? la Coccinelle arrive.

LA STAR DES VOITURES FAIT SON COM-BACK AU CINÉMA
vendredi 21 octobre A 20h30 Salle de l'Audionienne ST OUEN EN BELIN

Tout le monde est prêt, le film peut commencer.

Journée conviviale des Associations le 3 septembre 2005.

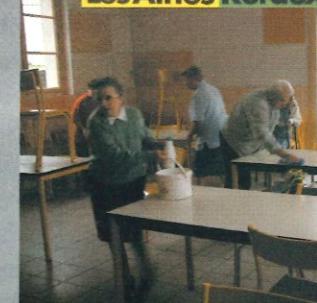


Le pot de l'amitié apprécié de tous était offert par la mairie, afin de remercier tous les bénévoles actifs pour leur commune.

Dame !... la Denise on s'est bien amusé hein ?...



Les Ainés Ruraux



Bon ! un dernier coup d'torchon, et ça s'ra tout ben propre.



Loup-y-es tu ? (1753-1764)

XXX/ Connu comme le loup blanc

1^{er} mai 1753 - L'Henry mit sur ses épaules sa grosse limousine et coiffa son grand chapeau à cuve, à la mode de l'ancien temps et sortit appuyé sur son indispensable bâton ferré. Le vent venait de remonter au Nord-Ouest et quand il atteignit le chemin de l'Aulnay, une pluie glaciale lui cingla la dos. Il pensa en lui même : « *Vent de galerne, ni bon vent, ni bonnes gens amène !* »

Il rencontra la corvée à l'entrée du bois de l'Orgerie et ne put s'empêcher de penser que c'était pitié que de voir une telle misère. La moitié était pieds nus dans des sabots crevés, à casser des cailloux, trempés jusqu'aux os que l'on voyait saillir sous les loques collantes de pluie de leurs chemises de chanvre.

L'Henry pensa qu'il faudrait faire quelque chose, que le monde allait à mal-vire, que les riches devenaient de plus en plus riches, alors qu'eux les pauvres devenaient toujours plus pauvres et que ça ne pourrait pas durer toujours.

– « *d'même avec un temps de chien pareil !* » « *Venez vous en chez nous, vous sécher un brin invita l'Henry, on peut pas laisser des chrétiens* »

– « *Tu veux dire, un temps de loup en Mai l'Henry, retorqua le Louis Frontault, responsable de la corvée. Et c'est qui, qui va finir ce maudit ouvrage ?* »

– « *Viens que j'te dis, je vas payer pour vous autres, j'm'en allais justement au château, mais ça attendra ! Allez en route !* »

La corvée séchait devant l'âtre, une écuelle de soupe à la main, quand le tocsin de Saint-Ouen se fit entendre. Puis celui de Saint-Gervais relayé par celui de Moncé au loin. Tous se regardèrent, l'effroi au fond des yeux. Les gens de la ferme accouraient du fond des champs, crottés et boueux, quand le garde de Belin à brides abattues vint faire volter son cheval devant la demi-porte en hurlant : « *A la beste, à la beste ! Tous aux Ardriers !* » Le sang de Louis ne fit qu'un tour en pensant à sa gamine qui gardait les moutons sur la lande des Haies, pour le compte de la borderie du Tremblay. Les hommes en hâte ramassèrent bâtons et outils, pour prendre les traverses, qui par le Grand-Marais menaient droit aux Ardriers.

Le hurlement de Louis, fut celui d'une bête fauve, quand il découvrit le corps horriblement déchiqueté de sa Madeleine, sa petite piole de onze ans, baignant dans son sang, la tête tranchée, au creux des sapins de la Tremblay.

XXXI/ Tue leu ! tue leu !

2 mai 1753 - Il a gelé à glace cette nuit, il neige des fleurs de cerisiers. Tout le monde se serre autour de la fosse où l'on descend roulé dans un morceau de drap, le pauvre petit corps de Madeleine Frontault « *dévorée par une bête d'une force inconnue* » écrira le curé dans le registre paroissial de Saint-Ouen.

Sous le glas qui sonne lugubre, les poings de la misère se serrent au fond des poches et l'on grogne vengeance. Monsieur de Madrelle promet de prendre Anne, la petite soeur de la morte, au service du château et de la faire instruire et doter, puis s'engage à conduire « la battue à la beste » dès cette après-midi avec tous les volontaires disponibles.

⁽¹⁾(Parler sarthois) fusils

⁽²⁾ Taillis denses de chênes tausins

⁽³⁾Trafic de sel :
bataillon de la Tour du Pin
en 1756 à Laval
bataillon du Viennois en
1769 à Mayenne

Déjà tous les bras se lèvent, quand soudain le vent de galerne conduit jusqu'au cimetière, le tocsin de Saint-Gervais, puis celui de Moncé. Cette fois, c'est un homme des Trois-Maillet, qui arrive en trombe de la Roche de Vaux. Son cheval est couvert d'écume et il hurle d'une voix cassée : « *A la beste ! À la beste ! À la Croix des Ardriers !* »

Tandis que le bedeau s'accrochait aux cordes des cloches, la population en révolte allait querir ses armes. C'est une foule de trois paroisses, armée de fourches, de faux, de brocs, de vouges et de tuaux⁽¹⁾ qui découvre dans l'ombre de la sapinière, au bord du ruisseau de Lunerotte, le corps sans tête, atrocement mutilé de la petite Jeanne Lemaignan, native de Saint-Gervais et pastourelle pour ceux de La Brinsardière.

Le lendemain, à la mise en terre, la foule est venue en arme et elle gronde. Les rumeurs les plus folles courrent « ... *Et si la bête était à deux pattes ? Et si la bête chevauchait comme le diable un étalon noir ? Et si la bête se cachait on sait bien où du coté de Ponthibaut... ?* »

Battues et contre-battues sont faites, avec les chiens et tout l'équipage du Comte de Mailly. Un garde du Maréchal, portant la plaque aux trois maillets, finit par acculer la bête dans les brosses⁽²⁾ du Montagenet et à la tirer raide morte.

Ca calme le peuple, mais ne trompe personne, la dépouille traînée dans les paroisses est celle d'une vieille louve grise d'à peine cinquante livres, bien incapable d'un tel carnage et encore moins de déplacer un corps mort, comme celui de Jeanne sur plus de 60 toises : 360 pieds « *Et si le loup n'avait que deux pattes !* » La rumeur court, court et s'amplifie, la légende se fabrique, les témoins disparaissent ! Ne dit-on pas que « *le garde en question ne relève pas de Monsieur de Mailly, mais du prieur de Château-L'Hermitage !... qu'il n'a pas tué la bête, mais l'a seulement blessé malgré la balle fondue dans l'argent d'un vase consacré... Que la créature poussa des hurlements si épouvantables que le pauvre garde en mourut de peur !...* » (Cité par Louis Saillant dans "Pays du Maine" 1934)

Elle court toujours la bête et court toujours la rumeur accompagnée de la médisance et de la calomnie avec dans leurs sillage la peur et la colère qui s'installent sournoisement.

Quand le 29 mai 1753, à la tête de la processions des Rogations sur la paroisse de Thoiré-sur-le-Dinan, la petite Marie Verité, âgée d'environ 10 ans, est attaquée et enlevée en plein jour, aux vus et sus de tous, par une créature qui la dépèce affreusement, lui arrachant le chef, en lisière de la forêt royale de Jupilles. Personne n'est capable de décrire « la mal-bête ».

1753/1754 - Pendant ces deux longues années incertaines, troublées par les prétentions du parlement de Paris, qui se proclame « le défenseur naturel des lois fondamentales du royaume » contre l'arbitraire monarchique. L'arbitraire, le privilège et l'abus règnent sur la province. Partant de Laval, c'est un régiment entier, officiers en tête, qui se livre à la contrebande du sel⁽³⁾ en toute impunité, on dit que sur les sommières du Bourray, on a vu des colonnes de plus de 500 chevaux de cavalerie bâties de sacs sauniers ! Le peuple gronde de plus en plus ouvertement et le Comte du Maine envoie ses dragons commandés par le Marquis de La Charte, pour officiellement chassé les loups et calmer le petit monde.

Un bataillon de miliciens et tous les louvetiers levant des corvées de battue, ratissent les confins boisés du Haut-Maine et de l'Anjou. Partant de la vallée du Loir pour remonter vers les plateaux du Maine Blanc et du Maine Roux, les battues présentent un tableau de chasse de plus de 300 loups, valant 1800 livres de primes.

XXXII/ Hurler avec les loups

1755 - Rottier De Madrelle à 49 ans, quand naît sa fille Marie-Françoise. En raison de la gravité des temps, il n'y a pas de fête au château. Mais le seigneur de l'Aulnay tient sa parole de retour à la terre près de ses paysans et se rend à la cour du roi



Louis XV pour obtenir l'autorisation de se défaire de sa charge de secrétaire du roi. Il la vendit pour la coquette somme de 110 000 livres, tout en gardant son titre d'écuyer. C'est pendant ce séjour à Paris, qu'il alla faire ses aveux, présenter foi et hommage pour ses terres du Maine, à son seigneur suzerain, Madame de Poitiers, veuve de feu le Comte d'Helmstadt, Comtesse de Belin. Cette dernière lui fit part de son désarroi quant aux difficultés qu'elle avait à gérer depuis Paris le lointain Comté de Belin. En fait, Madame de Helmstadt, Comtesse de Belin, fille du Comte de Mesgrigny et d'Eleonore, Marquise de Bonnivet a de gros besoins d'argent pour assurer le train de vie de son rang, à la cour de Versailles. Rottier le sait et va au devant de la Comtesse, pour lui proposer, non sans arrières pensées, de lui prêter 40 000 Livres sans intérêt. La Dame devenant son obligée, ne lui cache rien quant à l'état de sa fortune. Elle est couverte de dettes et tous ses biens sont hypothéqués. Elle ne peut offrir en garantie à ce bon Monsieur de Madrelle, que sa parole d'honneur et sa reconnaissance éternelle... Mais le châtelain de L'Aulnay en gentilhomme campagnard madré, ne perd point de vue le projet de rendre à son épouse ses terres ancestrales, aussi offre-t-il à Madame de Helmstadt de relever la totalité de ses dettes et de ses hypothèques, en échange des titres de propriété sur le château du Plessis en Saint-Gervais et sur le Comté de Belin. L'affaire est conclue le 11 janvier 1756 devant Doyen Waslin, notaire au Châtelet de Paris.

La Dame et l'Ecuyer faisait chacun une bonne affaire et tout le monde était content . La vieille demeure un peu délaissée, fut remise en état avec diligence par les artisans locaux, afin d'en faire une résidence au goût du jour, digne d'être le siège d'un comté, tout en gardant une certaine sobriété en harmonie avec les pensées un peu jansénistes de Madame de Madrelle et de sa fille.

Au printemps 1756, Rottier de Madrelle s'installa officiellement au Plessis . Et se mit à faire l'inventaire intégral de ses biens et des charges et devoirs y afférent, cela entraîna de nouvelles procédures et un climat déplorable avec la Dame de la Beauissonnière. Marie-Jeanne-Philippe de Guiton devenue la veuve Corbin de la Beauissonnière, le 5 Septembre 1754, venait de se remarier avec le Chevalier Hector de Giraudeau, seigneur de Cleraunay. Le pauvre Hector âgé de 70 ans ne résista pas plus de huit jours à l'ambiance sulfureuse qui régnait à la Beauissonnière entre cette harpie à la quarantaine agressive et son diable de fils.

Marin Rottier Comte de Belin, avait prévu de faire une belle fête champêtre pour offrir avec beaucoup d'émotion à son épouse Louise-Renée de Maridor, le titre de Comtesse de Belin, que sa famille porta pendant 250 ans et auquel il ajoutait la châtellenie de Vaux-en-Moncé.

Pour marquer ses cinquante ans et son élévation au rang Comtal, il léguait à sa fille dernière née, Marie-Françoise-Emilie, le nom de la terre patrimoniale de Madrelle.

Les festivités devaient correspondre avec la fin du Carême et s'étaler sur la semaine de relevailles des Pâques qui cette année là tombaient le 18 avril. Hélas, la fête fut écourtée, la bête était de retour. Les cloches du Comté sonnaient le tocsin, on appelait les hommes à la battue : « *A la beste ! à la beste !* ». Une fillette venait d'être massacrée dans les brosses du Bourray, une pauvre gamine de « landion » comme les autres, déchiquetée, la tête séparée du corps. Monsieur de Madrelle écrit dans son mémoire :

... [Cet animal se cachait dans les bois et se transportait d'un endroit à l'autre avec une vitesse incroyable . On l'a vu s'élanter et sauter par dessus plusieurs vaches pour dévorer une enfant de dix à douze ans qui les gardait ; de sorte qua' on osait plus exposer les enfants à la garde des troupeaux ni sortir de chez soi sans armes à feu, piques ou brocs. On entendait de toutes parts sonner le tocsin et crier « *A la Beste ! J'ai été plusieurs fois à sa poursuite sans jamais pouvoir la rencontrer* »...

Mai est arrivé avec un temps maussade, une succession de jours de pluie, coupée par des orages de grêle et chacun y allait de son dicton : « Au mois de mai, il faudrait qu'il ne plût jamais » « Lorsque Pancrace apporte les dragées. C'est toute la noce qui est mouillée. » « S'il pleut à la saint Urbain, c'est quarante jours de pluie en chemin » « S'il pleut à la

Sainte Petronille, le blé diminue jusqu'à la faucille ».... Ce matin là, la Colette était partie derrière la maison, cueillir une salade de roquette, dans le petit jardin qui bordait le volier de vigne de la Gourdinier. La pauvre n'imaginait point que si près des maisons elle pouvait avoir rendez vous avec la bête.

Voilà se qu'écrivait Monsieur le Comte de Belin dans son rapport de Louvetier à l'Intendant de Tours, le jour de la Sainte Pétronille (Quand Petronille pissoit, Elle pissoit quarante jours de suite) de l'an 1756 :

...[*On vint me dire qu'elle (la bête)venait d'entrer dans un bois de l'Hôpital en Saint-Ouen⁽⁶⁾ je fis sonner le tocsin et assembler plus de cinquante personnes armées de fusils, de brocs et de vouges que je conduisis sans bruit. Je fis placer autour de ces bois ceux armés de fusils et les autres qui l'étaient de brocs et de vouges, entrèrent dans le bois pour en faire sortir la beste. Il y avait plusieurs chemins qui le traversaient et comme j'étais à mon affût au coin de ce bois, j'entends crier : « A la beste ! » Je courus à la voix et étant entré dans le jardin parmi les voliers⁽⁷⁾ proches des maisons de la Gourdinier, j'y trouvais une femme couchée sur le ventre, entre deux sillons et évanouie. J'appelai alors les personnes qui étaient dans le bois et qui vinrent aussitôt me retrouver ; nous remarquâmes que l'animal avait déchiré avec ses dents la bordure du corps⁽⁸⁾ de cette femme proche du cou, coupé le buste⁽⁹⁾ et arraché plusieurs baleines, en laissant beaucoup d'écume ; mais comme le corps était fort large, il avait remonté au-dessus du cou et empêché l'animal d'étrangler la femme. On prit cette femme et l'ayant mise sur son lit, elle resta encore près d'une demi-heure sans connaissance ; enfin, elle reprit ses sens et nous remercia en nous disant qu'elle n'avait aucune blessure.*

Dans ce moment, on vint nous dire que la bête était du coté de Saint-Biez. Nous continuâmes d'aller à sa poursuite sans pouvoir la rencontrer et nous trouvâmes, plusieurs personnes armées qui se joignirent à nous. On s'assembla sur la route de Tours, proche de la Couesmerie, plus de trois cents personnes armées.

De retour chez moi, on vint me dire que cet animal avait manqué d'étrangler la femme du nommé Bruneau qui ne s'en était défendue qu'avec la poupée de sa quenouille⁽¹⁰⁾ qu'elle lui présenta à la gueule ; et ayant par hasard laissé tomber un paquet de clefs qui firent du bruit, l'animal avait eu peur et s'était retiré dans un bois voisin où je fus à l'affût le soir même J... (Texte du Comte du Belin dans le bulletin de la société royale d'agriculture du Maine.)

⁽⁶⁾ Bois taillis entre le chemin de l'Hôpital et La Poussinière, sur les pièces dites de la coulée et des taillis

⁽⁷⁾ Vignes hautes conduites en échalas ou sur alignement d'arbres fruitiers (à l'italienne)

⁽⁸⁾ Corsage

⁽⁹⁾ Corset/bustier/corselet

⁽¹⁰⁾ Fuseau de bois dur tourné (buis) pointu aux deux extrémités

⁽¹¹⁾ Au lieu-dit « Les Portes »

La bête était revenue, ramenant la malédiction sur la paroisse. Le ciel déversait des torrents de pluie, couchant les foins et faisant pourrir les blés. Monsieur de Madrelle venait de rentrer d'une tournée à pied sur le domaine pour mesurer la situation. Las et trempé comme une soupe, il monta, après s'être changé de la tête au pieds, dans la bibliothèque ronde de la tour de devant, là où il aimait à gérer ses affaires. Dans son registre-journal, il nota : [*Sortis avec mon petit broc à la main pour aller à la promenade ; je rencontrais en chemin un meunier à cheval qui venait à toutes brides en criant : « N'avancez pas, Monsieur, j'ai vu la bête qui vient après moi ! ». Je continuais cependant mon chemin, mais lorsque je fus arrivé dans celui du Lude⁽¹¹⁾ j'aperçus plusieurs personnes assemblées dans une sapinière où les ayant été joindre, elles me montrèrent la place où cette bête venait d'étrangler une jeune fille de quinze à seize ans, avec les restes de son cadavre qu'on emporta à Laigné où elle fut enterrée. La terre où la bête l'avait étranglée était toute couverte de sang J...* Devant l'horreur de ce nouveau corps de jeune fille décapité, la peur s'installait insidieusement dans les esprits, la bête annonçait le retour des calamités sur la paroisse et le Comté, les prières et les cierges à l'église du village se doublaient de chandelles et d'oribus au pied du Chêne-Loup. Le 24 juillet 1756, une délégation de Saint-Ouen, se joint à ceux de Saint-Gervais, Laigné, Téloché, Le Ronceray et d'autres pour envahir la municipalité du Mans réunie en séance et supplier que l'on demande au Chapitre de la cathédrale de descendre et d'exposer la châsse de Sainte Scholastique, pour sauver les récoltes de la pluie. Le greffier consigna les faits dans le registre des délibérations en ces mots....[*Des gens de campagne se présentent les larmes aux yeux et remontrent que les pluies qui tombent en abondance et par continuation menacent d'une perte entière toute la récolte, que les foins pourrissent sur pied ou ne peuvent être aménagés, que les blés aux trois-quart mûrs sont renversés et surmontés par les herbes et qu'il est absolument nécessaire de recourir à la clémence de Dieu... La châsse fut exposée*



jusqu'au 8 août, ce qui ne sauva pas la récolte, et comble de misère le roi Louis XV, qui n'était plus « le bien-aimé » partait pour une guerre de sept ans . Les sergents recruteurs courrent les campagnes, les avis de tirage au sort sont placardés aux portes des églises et dans les carrefours, trente gars du Comté tirent le poïs noir dans le maudit chapeau de la milice. Mais aussi, un petit nombre d'entre les plus riches achètent des remplaçants, et un grand nombre parmi les plus pauvres : Landions, Logistes, Hôtes et autres Huttiers ne se présentent point et désertent dans le plus profond des landes, des brosses et des noues.

L'Impôt du Vingtième est doublé, une inspection des marques de chanvre est créée pour enrayer la fraude croissante due à la difficulté des temps. Les étoffes sont hors de prix à cause de la taxe, et chaque producteur de chanvre même les plus modestes, avec des clôteaux d'une centaine de poignées, rouissent, broient, peignent et filent à la maison. Des métiers à tisser clandestins s'installent dans les écarts, servis par des tisserands itinérants non enregistrés dans les bureaux de marque. Monsieur Nibelle, le nouvel inspecteur multiplie les perquisitions de jour comme de nuit et les arrestations. Sous la pression constante des éléments et des hommes, le pays se sent une nouvelle fois abandonné de Dieu, les pratiques de sorcellerie, les anciennes croyances, les légendes et les rumeurs, les communautés païennes au fond des sauvageries, se développent entraînant en retour la création de mission d'évangélisation dont les prédateurs parcourront les campagnes, brandissant le crucifix ,utilisant le chantage de la rédemption dans la souffrance et de la menace des flammes éternelles de l'enfer, pour faire rentrer les brebis égarées dans le droit chemin.

XXXIII/ Un loup peut en cacher un autre

1759 - Pour l'Avent de Noël, Monsieur le Comte s'en vint à la Gourdinière prendre des nouvelles du vieil Henry que ses douleurs tenait alité. Marin-Rottier était assis au chevet du lit et parlait des temps difficiles du royaume. De cette guerre lointaine aux Amériques où les anglais venaient de prendre Québec en Nouvelle-France, des combats contre la Prusse, qui vont entraîner une double levée d'hommes pour la milice dès le printemps prochain... Puis, il écouta à son tour avec gravité, les propos du bonhomme :

– « Ecoutez moi Monsieur Marin, ça fait depuis le mai de 1753, plus de sept fillettes qui sont massacrées horriblement et six femmes qui sont assaillies, comme ma pauvre Colette, que je vous remercie encore d'avoir sauvé dans le volier a moins de cent pas de not'maison., Faut arrêter ça ! Maintenant que vous êtes Monsieur le Comte de Belin, faut faire justice ! Haute et basse, que la bête ait deux ou quatre pattes ! »

– « Mon bon Henry, on ne peut accuser sans preuve quiconque de crimes aussi barbares ! »

– « Rappelez vous bien Monsieur le Comte, l'histoire que je vous ai conté de l'attaque de ce brave homme d'Yvré... C'était aux Ardriers aussi, un des agresseurs avait un étalon noir et l'autre une voix de femme... Vous voyez de qui je veux parler ? vous avez assez d'ennuis avec eux pour faire valoir vos droits sur le Comté, vous voyez de qui ça peut être ? Et puis ces griffures avec cet espèce de croc pour faire croire à la bête, vous savez comme moi, que le loup ne griffe point, il travaille de la gueule et des dents ! »

– « Je vous ai entendu Henry, j'en ai déjà touché deux mots au Lieutenant criminel⁽¹²⁾ qui m'a demandé des preuves et de la discréption, on ne touche pas aux capitaines en temps de guerre ! je vais faire valoir mes droits féodaux – ça peut parfois avoir du bon et par l'intermédiaire du Bailly, demander à Monseigneur de Froulay, aumônier du roi et notre évêque, de faire prononcer un monitoire⁽¹³⁾ dans les églises du Comté, pour appel à témoignage à la messe de quinzaine, pour ne point gâcher la Noël du pauvre monde. »

⁽¹²⁾ Titre donné à l'officier de justice, chargé des affaires criminelles.

⁽¹³⁾ Monition publique qu'un juge ecclésiastique adresse de manière anonyme, à celui qui a connaissance d'un fait, pour l'obliger à témoigner.

13 janvier 1760 - À la sortie de la messe de Moncé, après la lecture du monitoire, tous les paroissiens se sont assemblés dans le cimetière, près du calvaire, faisant cercle autour du bedeau pour le presser de témoigner. Le sacristain avait trop parlé aux uns et aux autres de ce qu'il avait vu, cru voir ou pas vu du tout sur les landes et à la patte d'oie des Ardriers.

A cet instant, pétant des quatre fers, un étalon noir bondit par dessus la murette de l'enclos

des morts et charge au milieu du monde qui s'écarte en hurlant. Le jeune Corbin, en grande tenue de capitaine du Rouergue-infanterie, habit gris-blanc, parements rouges, boutons de cuivre brodés autour, chapeau bordé d'or et surtout ces très reconnaissables manches fendues. Christophe-Philippe Corbin de la Beaussonière, lui-même, brandissant comme un sabre un gourdin de frêne, comme s'il taillait en bataille, les yeux exorbités par la fureur, se mit à frapper le pauvre homme. Son cheval cabré piétinait les tombes, renversait les croix et les coups pleuvaient sur le corps sanglant de René Collet recroqueillé au pied du calvaire. Puis le cavalier du diable éperonna sa monture qui l'emporta vers les bois, laissant pour mort derrière lui ,sur le carreau de l'église, le bedeau de Moncé. Le maudit disparu du pays, tout le monde le pensait à la guerre et lui souhaitait mille maléfices !

15 août 1764 - Le vieil Henry chauffe ses 97 ans, adossé aux murs tièdes de la Gourdinière. Cette année semblait être meilleur que les autres. Il avait fallu sortir et exposer Madame Scholastique, en 1761 et 1763, aujourd'hui les blés étaient beaux et les moissonneurs se réjouissaient de pouvoir bientôt remplir les granges. Il y avait bien longtemps que Monsieur Marin n'était plus venu, depuis qu'il reste au Plessis-Belin où de plus en plus, a la mauvaise saison en son hôtel de Vaux au Mans. Lui l'Henry, il ne va plus que de la chaise au lit, il est le doyen du Comté et c'est un plaisir que de pouvoir encore trinquer avec le châtelain qui lui fait l'honneur de sa visite.

– « Vous savez mon bon Henry, nous ne le saurons sans doute jamais, mais votre histoire de bête à deux pattes me tourmente... Voyez vous depuis le début de cette désastreuse guerre de Sept-Ans, il n'y a eu aucune victime de la bête dans le Comté, voilà maintenant un an qu'elle est finie et que tous les régiments sont rentrés dans leurs provinces, celui du Rouergue-Infanterie comme les autres... »

Puis allant chercher dans la poche de son habit, il en sortit un papier plié, c'était une page de la Gazette de France, qu'il montra à l'Henry, avec en couverture la gravure terrifiante d'une bête monstrueuse dévorant une jeune fille. Marin Rottier chaussa ses lunettes et se mit à lire à voix haute :

– « Le 30 juin 1764... Comme l'Henry portait sa main en cornet à son oreille, il poursuivit d'une voix plus forte)... à dix heure du matin, des jeunes gens allant promener dans le bois ont découvert le corps de Jeanne Boulet, 14 ans, bergère de la paroisse de Saint-Etienne-de-Lugdarens en Gevaudan, déchiqueté par une bête inconnue ... » - « ça se trouve où ça le Gevaudan ? » demanda l'Henry.

- « Dans, le Sud du royaume, bien au delà de la Loire ... » Lui cria Monsieur de Madrelle, (qui poursuivit à voix basse, songeur, rien que pour lui-même « ... Entre le Rouergue et le Gevaudan, il y a juste la rivière du Lot à traverser et en cette période de basses eaux, cela ne doit pas être difficile à franchir par un loup, qu'il eut quatre pattes ou deux seulement ! »

FIN

Jean-Claude Desprez

Notes de l'auteur : N°1/ Christophe-Philippe Corbin de la Beaussonière, réapparaît pour son mariage à Moncé le 4 juin 1767 et la bête (officielle) du Gevaudan est abatue le 19 juin 1767. Depuis le 1^{er} janvier 1766, aucune victime de la bête du Gevaudan, n'avait été décapitée.

N°2/ Le régiment du Rouergue (41^e régiment d'infanterie) avait pris le nom de cette province en 1671, mais avait ses quartiers à la citadelle de Calais et dans ce cas, paix à la rumeur et à la mémoire Christophe-Philippe Corbin de la Beaussonière et à ses descendants.



Union sportive Saint-Ouen/Saint-Biez

Présentation du club

- Nombre de licenciés : **160**
- Dirigeants : **20**
- Séniors : **60**
- Féminines : **12**
- Jeunes : **68**

Bilan de la saison 2004/2005

Après une bonne phase retour et grâce à la victoire sur Le Lude, l'équipe A termine 1^{er} de son groupe et accède au niveau première division départementale.

L'équipe B termine au milieu de tableau ; l'équipe C pour sa première année a permis à des jeunes de jouer et a été reconduite cette saison.

Les filles ont été éliminées en demi finale de la coupe par le MUC 3.



Nos jeunes 13-15-18 évoluent au sein du BUC avec Moncé, Laigné-Saint-Gervais avec comme éducateur Christophe Sergent.

L'école de foot, encadrée par Stéphane Tranchard, Jérôme Dorizon, Bernard Gaignon, Linda Chevereau, Éric Gendron, Stéphane Jacquet, Christian Landais, s'occupe le mercredi et le samedi de :

- 1 équipe de benjamins
- 2 équipes de poussins
- des débutants

Merci à tous ces éducateurs pour leur présence auprès des jeunes.

Ambitions pour la saison 2005/2006 :

L'équipe féminine doit franchir un nouveau palier pour évoluer dans un championnat à onze, plus intéressant pour les joueuses.

Entraînées par Patrick Foucher et Christophe Sergent, l'équipe A a comme objectif le milieu de tableau. L'équipe B encadrée par Pascal Houdayer doit terminer dans les 2 premières places pour accéder à la 2^e division. Quant à l'équipe C, dirigée par Christian Landais, le milieu de tableau serait encourageant.

Les équipements :

ST-OUEN

L'installation de projecteurs permet aux joueurs de s'entraîner dans de bonnes conditions.

ST-BIEZ

Tous les équipements sur le stade sont finalisés ; la commission des terrains est passée et le terrain est opérationnel.

Merci aux deux municipalités pour leurs accompagnements auprès de l'accueil des jeunes. Merci aux bénévoles qui encadrent les joueurs, aux femmes de joueurs ou parents qui assurent la buvette et aux arbitres.

Merci aux commerçants, artisans pour leurs soutiens (calendrier, tombola, tournoi, panneau).

Avant de terminer, je voudrais rappeler que le club est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent la vie du club.



Quelques dates à retenir :

Choucroute : **4 février 2006**

Tournoi inter-quartiers : **8 mai 2006**

Comment rejoindre le club ?

Les enfants peuvent venir le mercredi à partir de 14 h sur le stade de Saint-Ouen. Pour les seniors, les demandes de licences sont à faire avant le 30 juin, sauf dérogation.



Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Saint-Ouen : Patrick Foucher, Stéphane Tranchard, Alain Hureau

Saint-Biez : Christian Landais, Stéphane Jacquet, Jérôme Dorizon, Didier Loiseau

Le bureau :

- Didier Loiseau
- Jérôme Dorizon
- Stéphane Jacquet
- Stéphane Tranchard
- Bernard Gaignon
- Laurent Chevereau
- Bruno Pasquier
- Nicolas Pasquier
- René Bruneau
- Philippe André
- Muriel Méchin
- Céline Bône

Jeux intervillages



« Ils sont montés sur le podium ».
Bravo à tous les participants. Rendez-vous avec le même dynamisme le dimanche 2 juillet à Guécélard.

*Le Maire-Adjoint,
Lydie Marcel*





Familles rurales Vivre mieux !

Sarthe

Familles rurales

Depuis sa naissance, petite audonienne ou audonien fait connaissance avec la vie (associative) de son village.

Tout bébé, en sortant du multi-accueil où il passe la journée ou juste quelques heures, histoire de se faire quelques copains, papa et maman peuvent l'emmener chiner à la **bourse de puériculture** au printemps ou à l'automne. Il y en a pour tous les goûts, landaus, poussettes, sièges voiture, etc. mais aussi pleins de jouets pour le premier âge et des vêtements sont proposés. L'équipe de bénévoles de la bourse est là pour les conseiller.



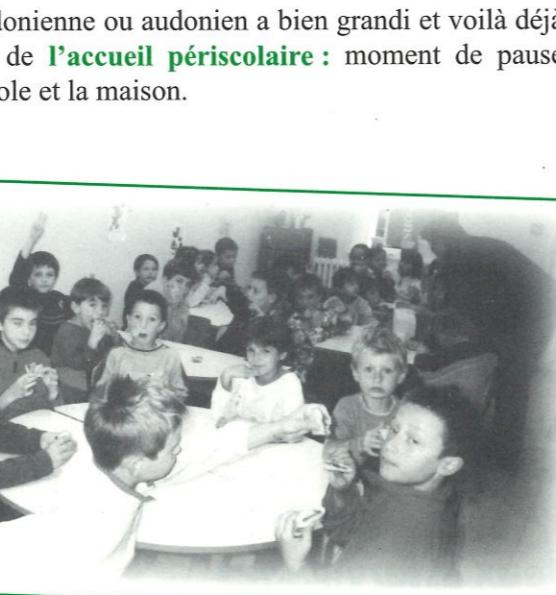
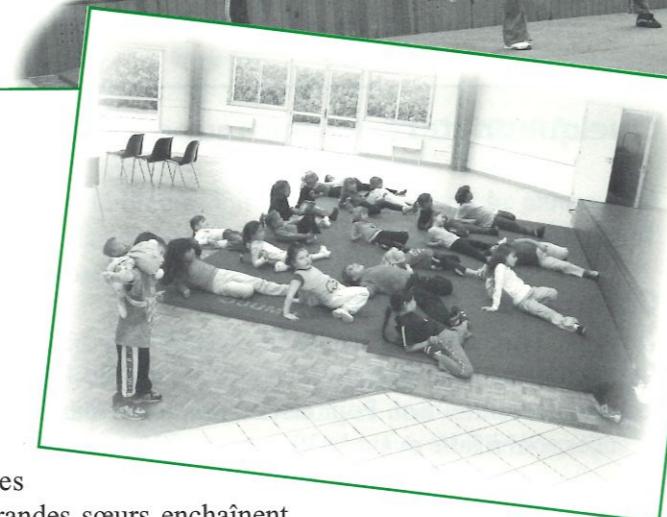
Les grandes sœurs enchaînent les pas à la séance dans la joie et la bonne humeur. Mais on peut également admirer **le groupe Aérobic** en plein effort.

Petite audonienne ou audonien a bien grandi et voilà déjà le temps de **l'accueil périscolaire** : moment de pause entre l'école et la maison.

Puis, pour le plaisir des jeux, avec l'été revient **le centre de loisirs**. Il y a alors toujours un parent prêt à donner un coup de main pour les activités ou les ballades.

Et pour les ados, vive Ener'Jeunes à Saint-Ouen ou à Écommoy.

Mais les parents de nos chérubins s'occupent également lors de **l'atelier créatif**.



Place à **la culture** : une petite visite **au théâtre** pour rigoler en famille fin janvier. Et tous les mois, on peut passer une soirée **au cinéma** à l'Audonienne. C'est là que tous les fans de projections s'entraident pour installer une salle.

Puis nos petits rendent visite à leurs grands-parents ; ceux-ci gardent la forme grâce au cours **de gym douce**. Et si à la maison, il y a besoin d'un peu d'aide, **le soutien à domicile** répond présent.

Tout ceci est possible grâce à l'action discrète et efficace des familles qui donnent vie à l'association.



Action jeunesse : ados

Audrey, animatrice Jeunes, est présente sur ta commune tous les mercredis après-midi de 15 h 15 à 16 h 45. Si tu as entre 12 et 20 ans, retrouve Audrey à la salle polyvalente. Durant ce temps d'accueil, tu pourras profiter :

- de jeux de société, d'accessoires sportifs (ballon, raquettes...), de jeux de plein air (diabolos...) mais aussi de la documentation variée (prévention, journaux...).

Audrey est également à ton écoute ; si tu as des propositions de sorties (patinoire, skate park, ciné, karting...), des propositions de projets (séjour à la mer, séjour karting) ou si tu veux mettre en place des actions sur ta commune (soirée baby, soirée dansante, ...), n'hésite pas à venir lui en parler. **Tél. 02 43 42 67 36.**

Le RAMPE

Allo !

J'aimerais savoir ce que l'on appelle **le RAMPE** ?

Le RAMPE veut dire Relais assistantes maternelles parents enfants Bercé-Belinois.

Ce service, financé par la Communauté de communes « Orée de Bercé-Belinois », intervient sur les 9 communes. Dans l'intérêt du jeune enfant, le relais Bercé-Belinois se mobilise essentiellement sur trois axes :

- l'accès aux droits et à l'information
- la mise en relation entre les assistantes maternelles et les parents
- la professionnalisation des assistantes maternelles

Pour plus d'informations sur le fonctionnement, contacter le **02 43 42 99 13**.

L'intervenante sur Saint-Ouen s'appelle Elise Papin. Un petit journal est édité plusieurs fois l'an. Son contenu est varié et très intéressant.

IMPORTANT

Socieuse d'améliorer le quotidien des personnes vieillissantes, isolées ou ayant un logement trop grand, la commission sociale de la Communauté de communes mène une réflexion en partenariat avec un représentant des Aînés ruraux, des maisons de retraite, du Clic, du service soutien à domicile pour répondre au mieux aux demandes exprimées. Le Conseil général a donné son accord pour une création **de foyers-logements**. Les démarches administratives et de construction sont en cours. Il s'agit de logements individuels mais regroupés. De plus amples informations seront données au fur et à mesure dans le journal de la CDC.



Familles rurales

Le soutien à domicile

Il est inutile, peut-être, de rappeler « Le mieux être chez soi » qu'apporte une aide à domicile.



C'est un soulagement physique, une aide, un soutien pendant un temps déterminé.

De plus, le coût de ce temps de travail est en partie déductible des impôts.

Localement, Solange Vaupré et Maguy Bonnin vous donnent les premières informations et vous mettent en relation avec Emmanuelle Boulidard, salariée de la fédération et agent d'accueil pour le canton. Elle est là pour répondre à toutes vos questions dans le choix de la prestation la plus adaptée aux besoins et à la situation de la personne à aider.

N'hésitez surtout pas à contacter.

- **Emmanuelle Boulidard,**
2 bis, place du Général-de-Gaulle (face à la mairie) à
Écommoy - Tél. 02 43 42 31 55

- **Solange Vaupré** - Tél 02 43 87 45 27

- **Maguy Bonnin** - Tél 02 43 87 46 40

Service assurés par la Fédération Familles Rurales au service des familles

- **Vie quotidienne** des familles et **défense des consommateurs**

Permanence à Teloché le 1^{er} jeudi du mois, de 14 h à 16 h, au 7 place du Docteur-Allain,
Tél. 02 43 87 73 92 ou 02 43 42 09 75

- **Groupes de paroles entre parents sur différents thèmes** ; Karine le Bourhis - contact 02 43 39 75 00

Groupes de paroles pour les personnes endeuillées par le suicide d'un proche ; groupes animés par Geneviève Lacoste, personne formée et compétente contact 02 43 39 75 00.

Veille itinérante

Depuis juillet 2005, la fédération Familles Rurales de la Sarthe propose la « **veille itinérante** ». C'est une garde de nuit itinérante pour les personnes âgées, malades, handicapées...

Des intervenants compétents et formés interviennent la nuit, ponctuellement, à votre domicile pour assurer une simple visite ou vous aider dans vos gestes quotidiens.

Contact au 02 43 39 75 05

Pensez également au **Clic Sud-Est**.
Et dans une autre écriture **Centre local d'information et de coordination**.

Lieu d'écoute, de dialogue et d'aide à la décision avec Christine Godard, la coordinatrice.

(Étude de maintien au domicile, pour prévenir au mieux la perte d'autonomie, accompagner dans les démarches administratives, les recherches de structure d'hébergement temporaire ou définitif).

Ce service travaille avec l'ensemble des services existants pour apporter à chaque personne la bonne réponse au bon moment.

- **Permanence** à la Communauté de communes, le 3^e jeudi du mois, de 14 h à 15 h 30 ;

- Ou au centre médical Georges-Coulon du Grand-Lucé, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 -

Tél. 02 43 61 03 49.

Les Aînés Ruraux



Notre charte est à la mesure de notre logo. L'arbre vert rappelle la vie, l'espérance et le dynamisme.
Les Aînés Ruraux Le clocher, point du repère des voyageurs et synonyme de ruralité.

La maison est l'abri sous lequel il fait bon rassembler la famille et les générations.

Le soleil enfin avec ses rayons rouges symbolise la volonté des aînés ruraux d'avancer ensemble dans une amitié qui les unit.

Etre aîné rural, c'est s'impliquer et exercer des fonctions sans rémunération ne pouvant, en aucun cas, aboutir à un enrichissement matériel et financier personnel.

Dans notre cercle, nous sommes 81 personnes adhérentes et 4 sympathisants. Et une moyenne de 40 personnes se réunissent tous les quinze jours pour jouer à la belote, scrabble, triaminos, manille. Nous invitons des retraités et pré-retraités à venir nous rejoindre. Ainsi, d'autres activités enrichiront notre cercle travail manuel ! photos, pétanque ! etc.

Le dernier lundi de chaque mois, une marche de 8 à 10 kms est organisée avec St-Biez, une dizaine de personnes de Saint-Ouen y participent.

7 à 8 personnes participent au concours culturel. Nous remercions monsieur le maire et son conseil pour la subvention qu'ils nous allouent.



Les voyages d'une journée, puis de huit jours sont très appréciés par bon nombre de personnes. En un mot, nous passons de bons moments et le visage de tous nos adhérents s'illumine à nos rencontres. Nous pensons à toutes les personnes qui nous ont quittés et à leurs familles.

Bonne année à tous et notre cercle fait appel à des retraités et pré-retraités pour nous donner des conseils et essayer que notre petit village soit fier de notre club.

Bureau :

- **Président** : William Corvasier
- **Vice-présidente** : Raymonde Baudry
- **Trésorière** : Ginette Gachon
- **Trésorière adjointe** : Colette Maillard
- **Secrétaire** : Marie-Thérèse Pasquier
- **Secrétaire adjointe** : Sylviane Corvasier

Nos activités :

- Tous les quinze jours de chaque mois : cartes, etc.
- Dernier lundi de chaque mois : marche
- Thé dansant : 12 mars 2006
- Loto : 23 avril 2006
- Repas des adhérents : 7 octobre 2006.

50^e repas annuel des Aînés

C'est dans une ambiance très conviviale que dimanche 2 octobre, nous fêtons l'anniversaire du 50^e repas annuel servi aux Aînés, appelé autrefois « Repas des Vieux ».



Les personnes présentes ont fait honneur au menu préparé par M & Mme Haye.

Le service assuré par des jeunes du village a été très apprécié.

En fin de repas, le traditionnel bouquet était offert au doyen et à la doyenne présents.

Mais chacun avait en mémoire notre centenaire Mme Yvonne Pasquier qui nous a dit au revoir voilà plus d'un mois.



L'Amicale des chasseurs du Belinois

L'Amicale des chasseurs du Belinois compte à son actif pour l'année 2005/2006, 25 chasseurs. Le conseil d'administration est représenté par 10 personnes :

Président : Didier Fournier

Vice-président : Pascal Trouillard

Trésorier : Frédéric Fouassier

Trésorier adjoint : Bernard Vaupré

Secrétaire : Dominique Launay

Membres : Maurice André, Robert Bernard, Alain Pousse, Denis Ragueneau, J.-Marie Ragueneau.

Notre association est une structure qui ne fonctionne que par un ensemble de bénévoles. Certes, la chasse est un loisir, mais elle donne énormément de travail tout au long de l'année.

Le faisan et le travail qu'il procure

Suite à la fermeture de la chasse, le 28 février de chaque année, la partie loisir est interrompue et c'est à ce moment là qu'une nouvelle saison commence.

- **En mars :** L'entretien de la volière est effectué après chaque saison ; consolider les piquets, refaire les perchoirs, entretien des abords, contrôler si il y a des trous dans le grillage et désinfecter les lieux à la chaux (1 725 m²).

- **Mai :** La végétation a repris le dessus. Il faut refaire quelques allées à l'aide d'une débroussailleuse et peut-être que cette année, le semis de chanvre et de tournesol sera réalisé.

- **Juillet :** La mise en place des points d'alimentations et d'abreuvements avant l'arrivée des oiseaux vers le 10 juillet (450 faisans), en commande groupée avec d'autres sociétés de chasses voisines.

- **Août :** Prise de tous les faisans afin de leur enlever les lunettes jusqu'à le jour nécessaire pour éviter le piquage.

- **De juillet jusqu'à la fin janvier**

Alimentation et ravitaillement des abreuvoirs en binôme tous les jours jusqu'à l'ouverture de la chasse et ensuite tous les 2 jours, avec changement de personnes chaque semaine.



Il y a également tous les « agrainoirs » à ravitailler en campagne et à entretenir.

Pendant la saison de chasse, 25 à 30 faisans sont capturés tous les samedis après-midi les cinq premiers week-ends et ensuite tous les 15 jours environ jusqu'à la fermeture du gibier en question (31 janvier) ; ceci est réalisé par 4 personnes.

La capture se fait à l'aide d'une épuisette, les faisans



sont pris, ils sont identifiés par des punchos numérotés de couleur blanc, permettant de connaître le déplacement de ceux-ci, mais également de protéger, sauvegarder et développer le faisan sauvage, qui, lui, n'est pas prélevé pendant les jours de chasse.

Les oiseaux sont ensuite regroupés dans des caisses par boîte de 3 ou 4 et acheminés dans 10 points différents de l'amicale de chasse.



Date à retenir : 18 novembre 2006 : couscous

Tout l'ensemble du conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser, leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

*Le Président,
Didier Fournier*

AFA (Animations festivités audoniennes)

Bonne année à tous !

Bureau :

Président : Marie-Thérèse Pasquier

Vice-président : Jean-Marie Marcel

Secrétaire : Séverine Pasquier

Secrétaire adjointe : Laure Métayer

Trésorier : Patrick Trouillard

Trésorier adjoint : Lionel Prunier

Vérificateur aux comptes : Laurent Pasquier

Membres : Claudine Meunier - Joël Goubard

Le bénévolat, c'est ni compter le temps ni la disponibilité. Restons toujours « une bande de copains ».

Nos diverses activités ont été très réussies cette année ; merci à tous les audoniens.

Projets pour 2006 avec votre participation

Samedi 4 mars : loto

Samedi 24 et dimanche 25 juin : concours d'attelage

Vendredi 14 juillet : bric-à-brac

Dimanche 3 septembre : marche

Samedi 21 octobre : soirée dansante

Le conseil d'administration se réunit dans la bonne humeur régulièrement et vous invite à y participer.

Nous remercions monsieur le maire et son conseil pour la subvention qu'ils nous allouent.

Pour la location des tables et stands qui sont mis à votre disposition :

Téléphonez à **Jean-Marie Marcel** au **02 43 87 45 55** ou à **Mme Marie-Thérèse Pasquier** au **02 43 87 46 32**.



Une association, c'est inciter les bénévoles à des responsabilités. Leur travail, créativité et leur dynamisme sont une ressource fondamentale. Mais comment donner envie aux « simples bénévoles » de s'impliquer davantage dans le projet et de prendre des responsabilités ?

- La convivialité doit être une priorité
- Faire confiance
- Nommer des suppléants pour alléger les contraintes et permettre aux titulaires de souffler.





Olivier Angot